

Les Sapeurs-Pompiers d'EPIEDS-en-BEAUCE

24 avril 1820 :

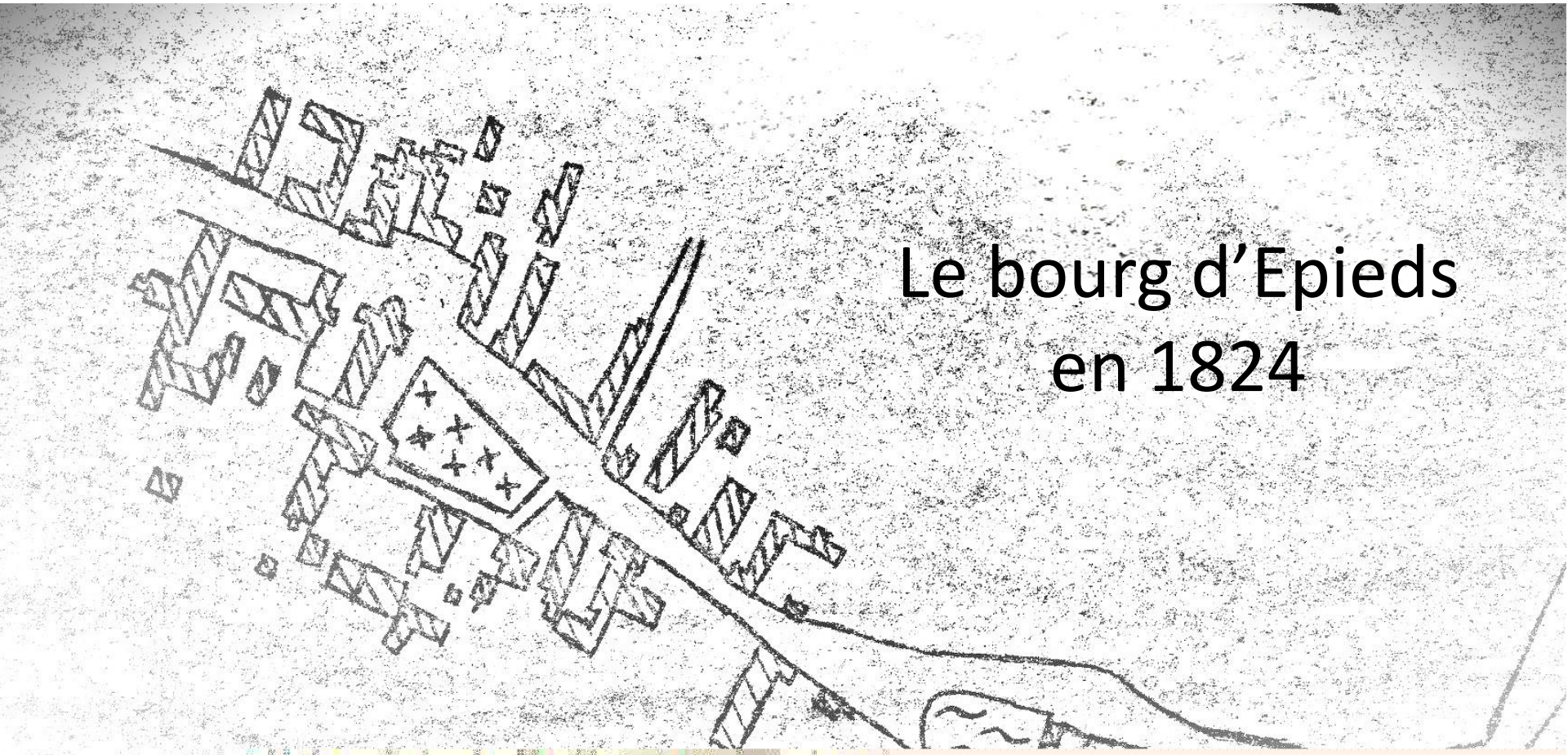
Incendie de l'église d'Epieds avec
une quarantaine de maisons du bourg.



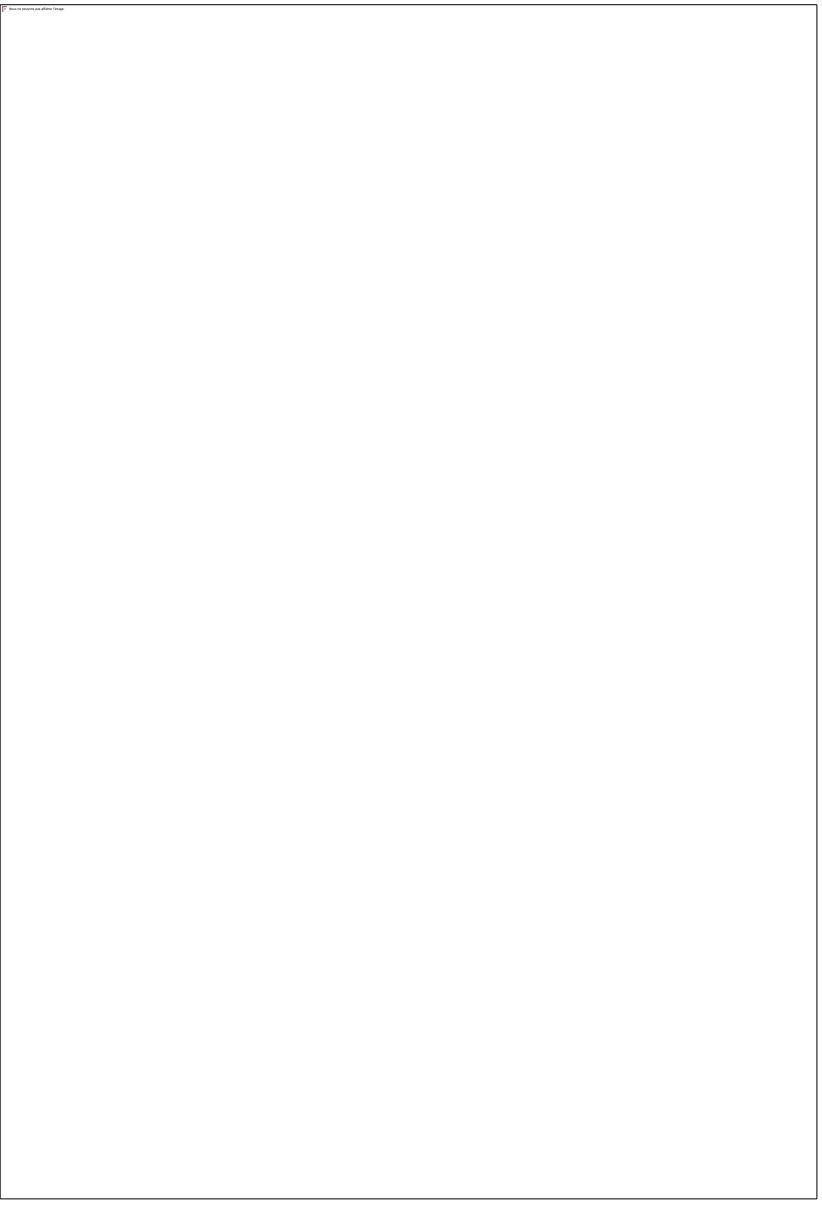
Eglise et Village d'Epieds

En moins de quatre heures, les trois quarts des bâtiments du bourg, couverts de chaume, sont incendiés sans que l'on puisse les approcher. Le feu durera huit jours et le Maire dû demander l'intervention des Sapeurs-Pompiers de Meung sur Loire. Il ne restera que quatorze maisons intactes.

Moins de deux semaines plus tard, afin d'éviter la propagation du feu par les couvertures des maisons en chaume ou paille, le conseil municipal prend un arrêté qui rend obligatoire de couvrir les habitations en tuiles ou en ardoises.



Le bourg d'Epieds en 1824



- **20 juillet 1825 :**

Considérant que la grande sécheresse peut occasionner des accidents imprévus qui peuvent finir en incendies, il est obligatoire pour chaque chef de famille de placer un poinçon plein d'eau devant chaque porte de maison.

L'eau devra être renouvelée tous les cinq jours.

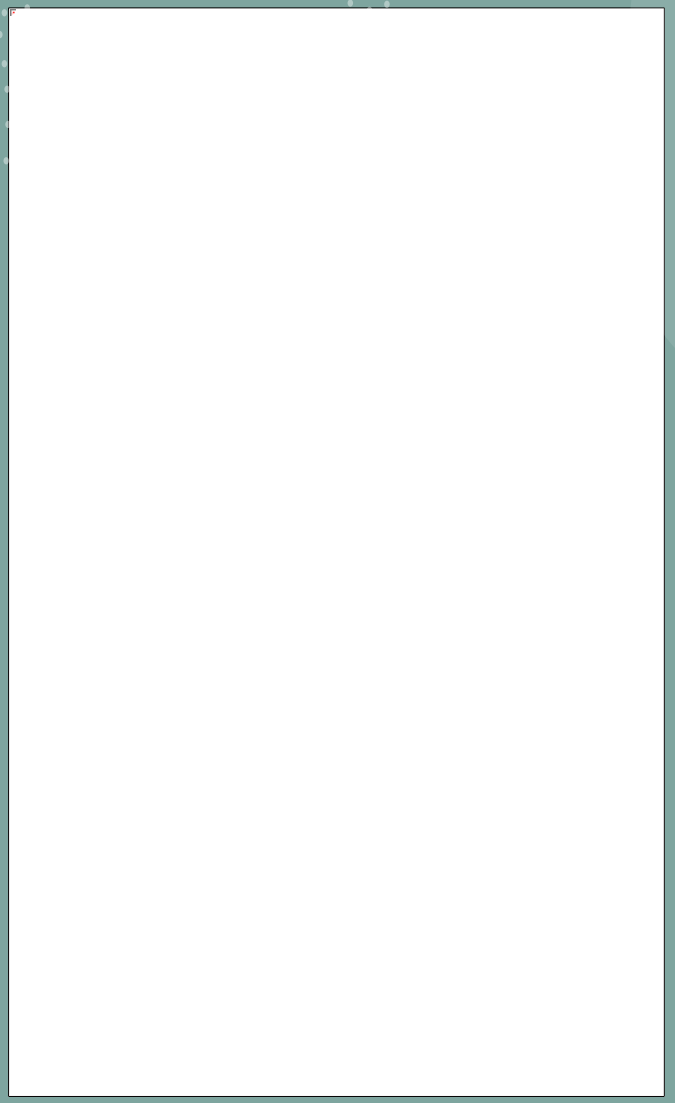
Cet arrêté sera en vigueur jusqu'au jour de la Toussaint.

23 mars 1831 :

La loi autorise les communes où est implantée une Garde nationale à consacrer une partie de ses effectifs à la lutte contre les incendies.

A compter de cette date, la Garde Nationale possède deux corps : un corps armé chargé du service d'ordre, les « volontaires » et, un corps de pompiers appelé très vite « municipal » puisque entretenu et payé par la municipalité.

Le port d'un uniforme devient obligatoire pour l'ensemble du personnel.



1833 :

Présence d’une Garde Nationale à Epieds.

1837 :

Achat d’un drapeau par la municipalité.

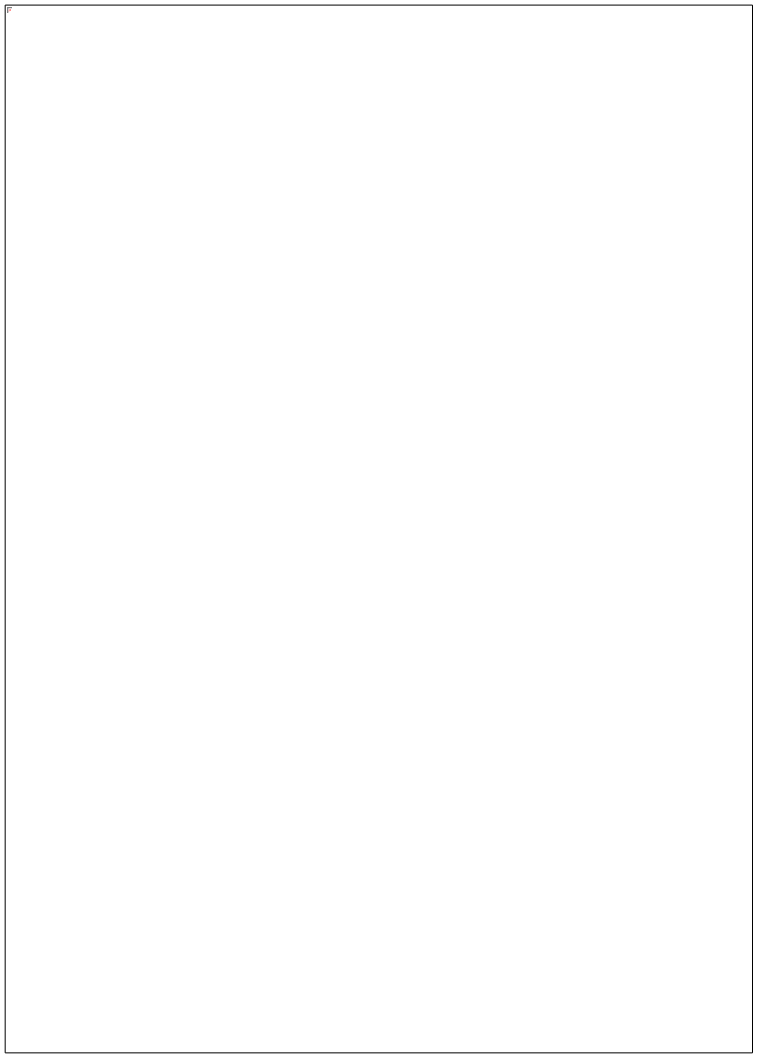
12 mai 1846 :
M. le Maire donne communication d'une lettre adressée par les officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers de la commune, tendant à obtenir pour les sapeurs-pompiers une petite récompense pour le zèle qu'ils mettront à remplir leur service et qu'ils soient dispensés de prestation professionnelle.

Le conseil délibère sur cette demande et accorde aux sous-officiers, caporaux, tambour et sapeurs pompiers qui auront exactement rempli leurs devoirs sur l'attestation des officiers, une remise de deux journées de prestations pour chaque individu pour l'année 1847.

Les officiers n'ayant point demandé pour eux même cette remise, il n'y aura que les hommes de la compagnie qui pourront en profiter mais à condition aussi qu'ils portent l'uniforme complet adopté par la compagnie.

- **07 mai 1848 :**

Suivant le décret du 08 mars, on décide d'adopter le nouvel uniforme pour la garde nationale. La tunique en toile bleue au lieu de celle en drap avec le shako en remplacement du képi.



Casque et sabre d’officier modèle 1848



- **11 mai 1849 :**

M. CHOLET, capitaine des sapeurs-pompiers, informe le conseil municipal du manque de local pour le logement de la pompe à incendie. M. le Maire propose de louer un local pour 20 à 30 F l'année.



- **05 août 1849 :**

N'ayant pas trouvé de local à louer pour la pompe à incendie, on envisage d'en construire un.

1851 :
Le Garde-champêtre a la charge d'entretenir les armes de la Garde Nationale déposées à la Mairie.

11 janvier 1852 :
Décret imposant la disparition de la garde nationale armée. Les communes décident de garder leur corps de sapeurs-pompiers.

14 juin 1852 :
Décret fixant la spécification d'un uniforme commun à tous les sapeurs-pompiers de France : veste et pantalon bleus à parements rouges, casque à cimier en cuivre jaune, ceinturon de manœuvre bleu et rouge. Cette tenue sera imposée jusqu'à la chute du second empire.

10 octobre 1852 :

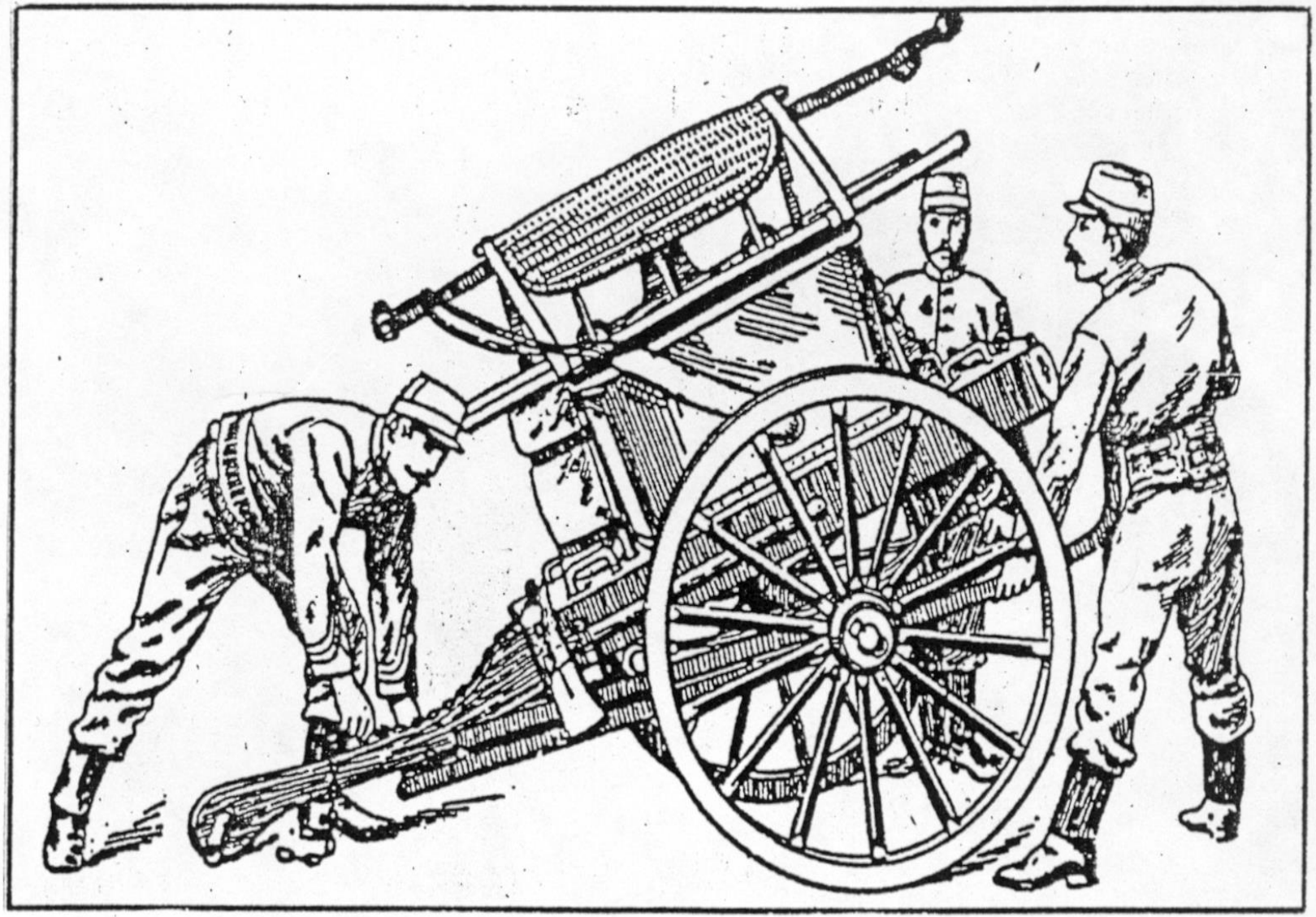
M. RAVAULT, Lieutenant Commandant les Sapeurs-Pompiers d'Epieds, présent à la séance du conseil municipal a, sur sa demande, été admis à s'associer à la municipalité pour les vœux de rétablissement de l'Empire et que le Prince Louis NAPOLEON gouverne la France sous le titre de NAPOLEON III.

05 décembre 1852 :

A deux heures de l'après midi sur la place publique, en présence du corps municipal, de la compagnie des sapeurs-pompiers et des habitants de la commune convoqués, M. GUERIN-PITOU, Maire, donne lecture du décret de proclamation de l'Empire en précisant que Louis Napoléon BONAPARTE devient Empereur des Français sous le nom de NAPOLEON III.



06 novembre 1853 : Une indemnité versée à la veuve PINSARD pour la remise de la pompe à incendie.



En 1862 : Remplacement des casques usagés par le nouveau modèle aux Sapeurs-Pompiers qui s'engagent à faire un service régulier et actif pendant au moins six années consécutives.

22 avril 1863 : Les Sapeurs-Pompiers d'Epieds interviennent avec ceux de Charsonville lors de l'incendie de six maisons au hameau de Saintry. Parmi les sinistrés, se trouvaient les familles Trioreau, Hureau, Breton et Pellé qui, entre autres, ont perdu leurs bestiaux.



09 et 10 mai 1868 :

La compagnie des Sapeurs-Pompiers participe, drapeau déployé, aux fêtes agricoles du concours régional à Orléans en présence de l'Empereur Napoléon III.

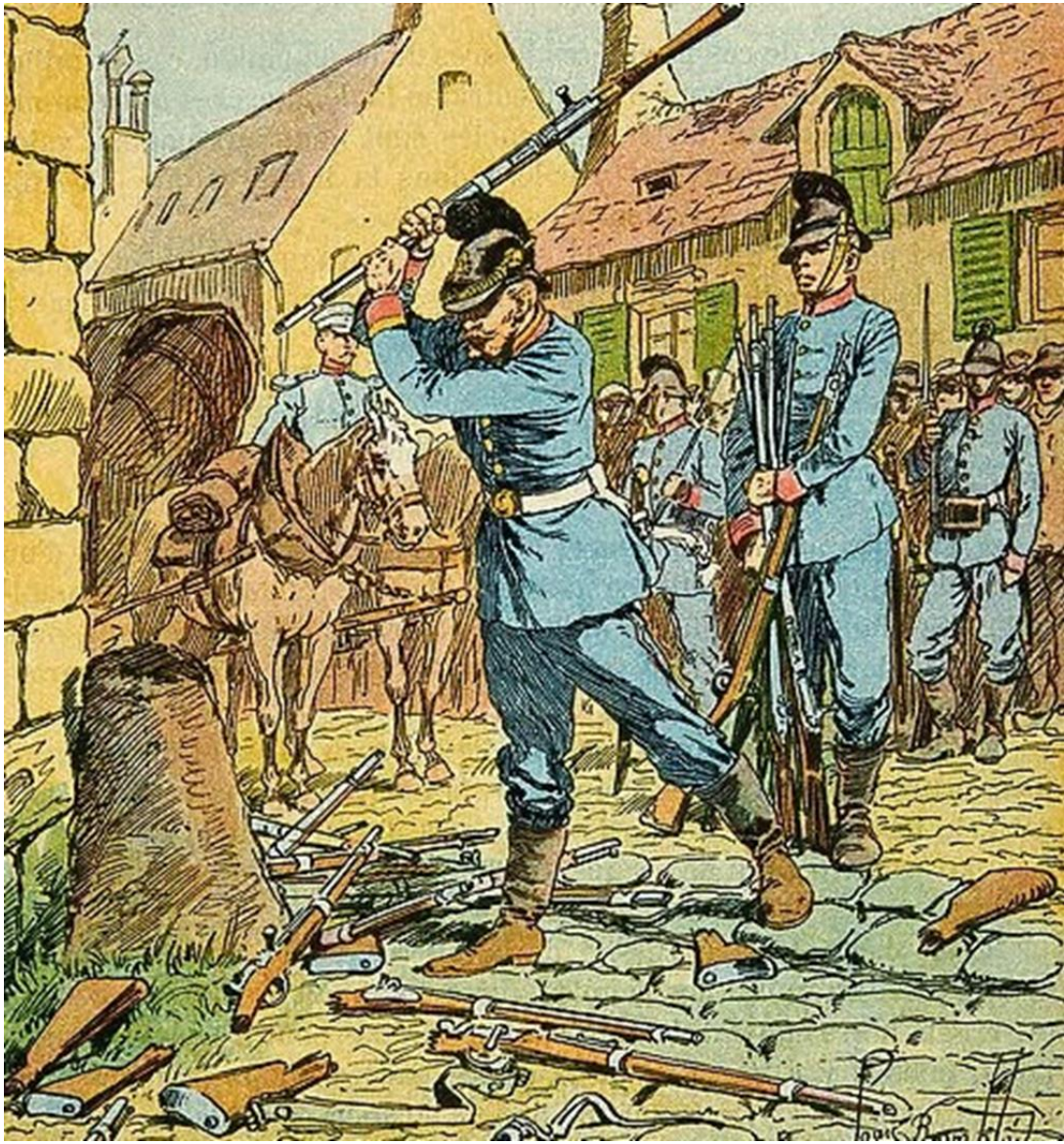


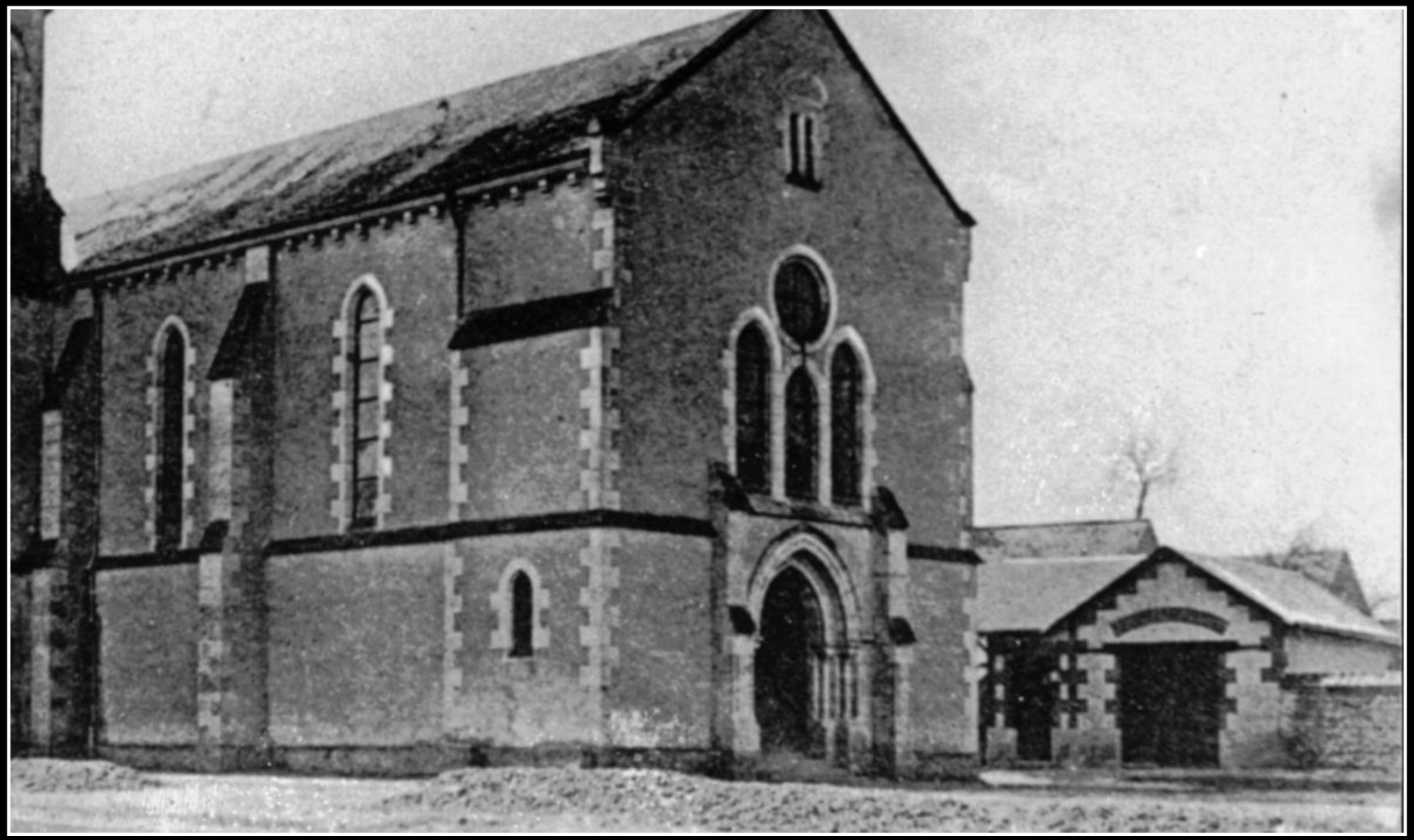


15 octobre 1870 :
Les Prussiens réquisitionnent les fusils des Pompiers. Les meilleurs sont emportés et les autres cassés.

09 novembre 1871 :
Remise de fusils à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Epieds.

08 avril 1877:
Engagement de la municipalité d'Epieds à l'effet de subvenir à toutes les dépenses du service pour un effectif qui ne pourra être moindre de 42 hommes.





La remise de la pompe construite en 1897

Tambours, Clairons, Haches & Fusils



19 février 1920 : A l'occasion de la réorganisation de la compagnie, le conseil municipal décide l'achat d'uniformes neufs pour remplacer ceux réquisitionnés pendant la guerre. Un uniforme vaut 67 F ; on vote la somme de 3000 F.



Les casques modèles 1885 & 1895









7 Novembre 1920: pour l’inauguration du monument aux Morts

28 octobre 1920 :
Incendie d'une grange de la ferme de M. Louis NOUVELLON à Villiers le Temple. Ce feu, provoqué accidentellement par les enfants du cultivateur débuta le jeudi soir vers 8 heures et dura plusieurs jours. Après avoir fait la part du feu, les pompiers d'Epieds, Charsonville et Prénouvellon alimentèrent leurs pompes en eau à l'aide du manège de la ferme et également grâce au concours des fermiers des villages voisins avec leurs tonnes.
Pour intervenir plus facilement, on dut pratiquer une trouée dans le mur côté route afin d'activer le foyer. Si la grange, remplie de blé, orge et avoine, a été complètement détruite par les flammes, la maison d'habitation et les autres bâtiments ont pu être sauvés.
MM Louis ISAMBERT, propriétaire, et M. NOUVELLON, fermier, remercièrent dès la semaine suivante, pompiers et bénévoles dans le « Républicain ».

15 novembre 1920 :
La municipalité attribue la somme de 150 F aux sapeurs-pompiers de Charsonville qui sont intervenus dernièrement en renfort sur la commune.





16 mai 1922:
On a expédié en gare d'Epieds "30 fusils baïonnettes" à destination de la gare de Vincennes-Fontenay pour le parc d'artillerie régional de Vincennes.

03 septembre 1922:
Les Sapeurs-Pompiers n'ont pas manœuvré car ils n'étaient pas assez nombreux; ce qui n'empêcha pas d'avoir été boire la chopine quand-même...
La manœuvre ne sera pas payée.



30 et 31 mai 1926 :
Comice agricole à Epieds. (François Gaumet, Conseiller général – Maire)

31 août 1926 :
Le conseil remercie M. le Directeur de « l'Orléanaise » qui met gratuitement une seconde pompe à incendie à disposition de la commune.
On décide alors de remiser l'ancienne pompe à Pressailles afin qu'elle puisse être utilisée comme secours immédiat pour Pressailles, Villemars, Poiseaux et Favelles, hameaux éloignés de 3 à 5 kilomètres du bourg.
Un abri sera construit dans une partie du préau de l'école.
12m de tuyaux avec raccords et 12 seaux en toile nécessaires pour le service de la nouvelle pompe sont également achetés.

1928 :

Le 04 avril, vers 02 heures du matin, pour une raison inconnue ; le feu s'est déclaré dans une ferme exploitée par M.Ernest DREUX au hameau de Favelles.

L'étable est complètement détruite et les 13 vaches ainsi que le taureau et un chien qui s'y trouvaient ne peuvent être sauvés. Le reste des bâtiments est épargné grâce à l'intervention des pompiers et des voisins.

Suite à cet incendie, le conseil adresse ses félicitations et remerciements à la compagnie des sapeurs pompiers et vote une rémunération de 11 F aux 42 hommes présents. La somme sera versée au fourrier de la compagnie.

10 juin 1930 :

Fondation de l' « Amicale des Sapeurs-Pompiers » d'Epieds en Beauce.

Le premier président en est Ariste DUPLAN.

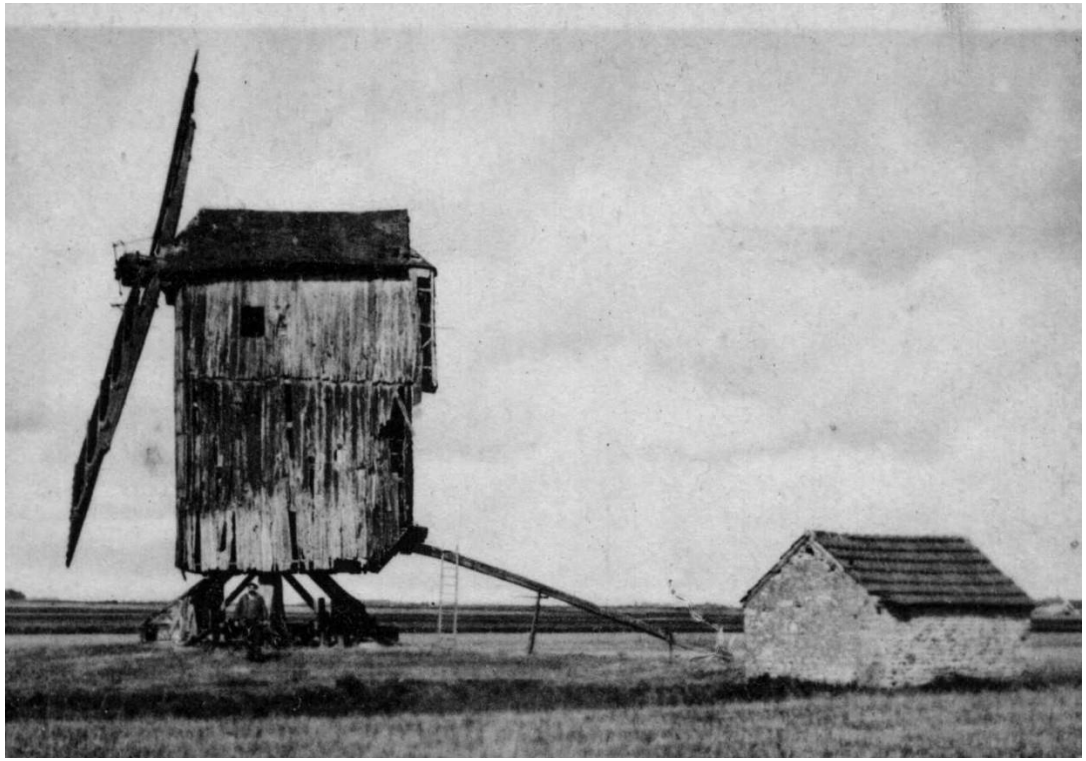
1932 :
Lieutenant Ariste DUPLAN (Menuisier)
Sous-lieutenant : Régis CHESNEAU
Effectif : 40
Sous l'impulsion du Député-maire François GAUMET, les sapeurs pompiers sont équipés de nouveaux treillis et on décide de remplacer la plus ancienne des pompes à bras par une motopompe.



1935 :
Suite aux essais conduits par M. Calypso JOUANNEAUX, mécanicien à Epieds, le conseil choisi d'acheter une motopompe « DE DION-BOUTON » (maison DELIEUVIN) pour 16.700F.Une subvention de 4.500F est allouée par la préfecture.

Août 1935 :
Le conseil municipal décide l'établissement d'un réseau de distribution en eau potable sur l'ensemble de la commune.

1937 :
Incendie du moulin de Pressailles appartenant à Paul CHARDON. C'est Louis THAUVIN, âgé d'une dizaine d'années, qui en voulant faire du feu avec des livres à l'intérieur du moulin déclencha l'incendie.



Le 03 mai, la commune d'Epieds achète le terrain avec le moulin hors d'usage pour y construire un château d'eau. Les forages pour alimenter les châteaux d'eau sont réalisés cette même année.

03 octobre 1940:

Vers 22 heures, dans la nuit du 03 au 04 octobre, le hangar métallique de la ferme de M. VIVIER à Vilaine, sur la commune de Charsonville, brûle accidentellement. La majeure partie de la récolte y était entreposée et c'est vraisemblablement à cause d'un court-circuit que l'incendie s'est déclaré. Le feu fut combattu durant trois jours et trois nuits par les pompiers locaux auxquels s'étaient joints ceux d'Epieds en Beauce, d'Ouzouer le Marché ainsi que de nombreux bénévoles. C'est lors de cette intervention que la « De Dion Bouton » d'Epieds rend l'âme.

06 février 1941 :

Le conseil municipal décide de financer à M. Marcel PINSARD, sapeur-pompier, le remplacement d'une paire de souliers brûlés lors du dernier incendie.

05 août 1941:

Délibération de la commission spéciale pour l'acquisition d'une motopompe d'incendie « Guinard 30 m3, moteur Peugeot 202 ».

La compagnie d'assurances « l'Orléanaise » alloue à la commune la somme de 8000 F pour cet équipement.



13 septembre 1947 :

Incendie d'un hangar à la ferme de la Tembossière exploitée par Robert CHARDON au bourg d'Epieds. Le feu s'est déclaré pendant le repas de noces du fils de Robert : André.



A l’occasion de l’inauguration de la poste en 1958





Le GMC du C.S. n°36 de Patay



La jeep de Rouvray-Sainte-Croix

14 juillet 1967





23 juin 1970

Ce mardi, à 6h 45, la foudre tombe sur le clocher. Pour parer le danger au plus vite, M. le Maire demande l'intervention de la grande échelle des sapeurs-pompiers d'Orléans.
Ce sont le Sgt-Chef DUPONT et le Sapeur DELAFOY qui, dès le mercredi, se sont mis à disposition de l'entreprise LAGARDE pour étayer le clocher haut de 33 mètres.



20 mars 1978

Decision d’acquérir les nouveaux casques acier « modèle 1933 ». Ils seront en service pour la cérémonie du 11 novembre.

Le garage communal des années 1975 à 2014



Mercredi 26 avril 1978 :
Accident dramatique entre un P.L. et une V.L. sur RN826 à Saintry : 3 victimes décédées.
Intervention du Dr FOURNIER Médecin-Chef des Sapeurs-Pompiers d'Orléans.





Sainte-Barbe 1980



Sainte-Barbe 1985



F.P.T. Berliet GAK



1998 : en route vers la départementalisation

Renault Master réhaussé 1999



Les casques F1 & F2 Gallet MSA







M.P.R. Renault 60m3/h





2010: remplacement du F.P.T. par un Berliet 770 KB 6

2006



Une V.L.C. Renault Express en 2006



F.P.T. Renault



2007:

Philippe CASSEGRAIN décroche la troisième place à la finale nationale de cross à VICHY et devient Vice-champion de France, Vétéran II, au semi-marathon national des Sapeurs-Pompiers à MARSILLY (Charentes Maritimes).



2014
Un nouveau centre aux Chantaupiaux





Septembre 2014



Incendie Place St privat

2017
un C.C.R. Renault remplace le F.P.T.



Manoeuvre animalière






CENTRE DE SECOURS
AFMTELETHON
Carrefour
TELETHON.FR
Le don en ligne
3637

Manœuvre intervention sur éolienne





2022 Passation de commandement



Chefs des Sapeurs-Pompiers d'EPIEDS EN BEAUCE

1849: Cne CHOLET
1852: Ltn Jean-Pierre RAVAULT
(Chef du bataillon de la Garde Nationale)
1855: SLt E. PORTHIER
1864: Slt Charles PILATE
1869: Ltn Auguste GUISET
1892: Ltn Gabriel MAILLET
1896: Paul COTTIN
1900: Ltn Ernest DOUSSINEAU
1903: Ltn Marcel PELLE
1912: Ltn Babylas POUSSIN
1921: Ltn Marcel PELLE
1926: Ltn Ariste DUPLAN
1936: Ltn Roger DUPLAN
1951: Ltn Bertrand IMBAULT
1959: Ltn Pierre GRILLON
1964: Ltn Pierre GARNIER
1967: SLt Jean CHABROUX
1976: SLt Jacques PELLETIER
1988: Sgt Pierre LIGOUY
1997: Adj Jean-Claude POINTEREAU
2007: Cne Éric GUISET
2022: A/C Fabrice BOURGUIGNAT

Août 2022 un V.S.A.V





SAPEURS POMPIERS Loiret